

Éducation Sécurité Transmission Communautés



Synagogues Rénovation



FONDATION DU  
PATRIMOINE JUIF  
DE FRANCE

# IFI 2020

**VOTRE PATRIMOINE SOLIDAIRE**  
DU PATRIMOINE JUIF DE FRANCE



SI L'ÉTERNEL  
NE BÂTIT PAS UNE MAISON,  
C'EST EN VAIN QUE PEINENT  
CEUX QUI LA CONSTRUISENT ;  
SI L'ÉTERNEL  
NE GARDE PAS UNE VILLE,  
C'EST EN VAIN QUE  
LA SENTINELLE VEILLE  
AVEC SOIN...

PSAUME 127:1



Chers amis

Nos communautés et l'ensemble de notre tissu associatif ont été mis à rude épreuve avec la crise sanitaire liée au Covid19.

Tous nos efforts se sont concentrés sur celle-ci, mettant entre parenthèses nombre de nos préoccupations habituelles.

Nous nous devons à présent de rebâtir notre quotidien, avec en préambule la nécessité absolue de trouver les sources de financement qui nous font aujourd'hui cruellement défaut.

Notre responsabilité reste de tout mettre en œuvre pour préserver et développer nos bâtiments mais aussi pour assurer la transmission de nos valeurs.

Nous savons pouvoir compter sur votre générosité pour nous aider à poursuivre cette mission essentielle.

C'est toujours dans l'unité et la solidarité que le Judaïsme a su faire face aux nombreuses crises qu'il a connues. Continuons tous unis et solidaires à agir dans cette voie pour retrouver très vite des jours meilleurs.

Merci

*Joël Merqui*  
Président du Consistoire Central

*Haim Korsia*  
Grand Rabbin de France



Je verse mon IFI à la Fondation du Patrimoine Juif de France  
*en faveur*

# NOS SYNA GOGUES

 J'AGIS

POUR L'ENTRETIEN ET LA PRÉSERVATION  
DU PATRIMOINE JUIF.

# NOS SYNA GOGUES

Nos 300 communautés, présentes sur l'ensemble du territoire national, entretiennent et mettent aux normes de sécurité le plus grand patrimoine juif d'Europe. Il est composé de plus de 500 synagogues et centres communautaires, des salles de classe pour les enfants, des cimetières juifs...

La mission essentielle de Fondation du Patrimoine Juif de France est de transmettre aux générations futures ce patrimoine exceptionnel que nous ont légué nos prédécesseurs.

La Fondation du Patrimoine Juif de France contribue également à la préservation et à la conservation du Patrimoine culturel et artistique des communautés juives de France, lequel comprend notamment les objets à caractère historique.

en, d'or



*Suite à l'installation d'un grand nombre de familles dans l'ouest de la ville, le centre communautaire Yehouda Halévy a vu le nombre de familles passer de 30 à 150.*

*L'achat et l'aménagement des locaux adjacents, qui ont permis de doubler la surface du centre, ont pu être réalisés grâce au soutien de la Fondation du Patrimoine Juif de France.*

Je verse mon IFL à la  
Fondation du Patrimoine Juif de France



# VOTRE SÉCURITÉ



J'AGIS

POUR LA SÉCURISATION,  
LA MISE AUX NORMES ET L'ACCESSIBILITÉ  
DE NOS BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES.

# VOTRE SÉCURITÉ

La menace terroriste et antisémite se situe toujours à un niveau élevé. Il est essentiel et prioritaire de protéger nos enfants comme nos fidèles. Ils doivent pouvoir fréquenter nos lieux de culte et d'étude avec la garantie que leur vie ne sera pas en danger. L'effort considérable qui a été engagé depuis le début des années 2000 pour sécuriser l'ensemble de nos bâtiments doit se poursuivre. Nous investissons dans des systèmes de sécurité toujours plus efficaces et devons parallèlement entretenir le matériel existant (vidéo-surveillance, films de protection pour vitrages...)

Par ailleurs, devant l'évolution des normes de sécurité et d'accessibilité pour les handicapés, de nombreux équipements et aménagements ont déjà été mis en place et doivent se poursuivre.

La Fondation du Patrimoine Juif de France accompagne les communautés pour assumer le coût financier de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité des installations (sécurité-incendie, électriques et accès handicapés).

11/06/20



*Le soutien de la Fondation du Patrimoine Juif de France est indispensable pour la sécurité de nos communautés franciliennes.*

*Face à des dépenses qui explosent, l'engagement de la Fondation à nos côtés nous permet de faire face à des demandes inévitables des communautés qui doivent faire face, notamment dans le nord est parisien et francilien, à un climat sécuritaire qui se dégrade d'année en année !*

עשיה צדקה



Je verse mon IFI à la Fondation du Patrimoine Juif de France



NOS  
PETITES  
COMMUNAUTÉS



J'AGIS

POUR LA SOLIDARITÉ AVEC  
LES PETITES COMMUNAUTÉS ISOLÉES.

# NOS PETITES COMMUNAUTÉS ISOLÉES

הזקק  
הזקק

En 2009, le Consistoire a créé la 'Hazac, des équipes de jeunes bénévoles qui partent à la rencontre des petites communautés pour les redynamiser, permettant ainsi de soutenir la culture juive et son enseignement partout en France, jusque dans les communautés isolées.

C'est ainsi que plus d'une vingtaine de communautés reçoivent, six fois par an, leur équipe de la 'Hazac avec laquelle elles ont noué des liens de solidarité et d'amitié.

La 'Hazac, c'est également une école de vie et d'engagement extraordinaire : les équipes qu'elle forme aujourd'hui constitueront sans aucun doute nos futurs cadres communautaires. Or, c'est précisément l'un des défis essentiels auxquels est confrontée aujourd'hui la communauté juive française, nous comptons sur cette jeunesse engagée pour poursuivre demain notre mission : transmettre notre patrimoine et nos valeurs.



*Hazak veut dire en hébreu : fort, soyez fort.  
Ce mot si courant dans notre vocabulaire est un  
encouragement à nous renforcer dans l'étude de la  
Thora afin qu'elle devienne un élixir de vie.*

*Et effectivement l'équipe de la 'Hazac,  
constituée souvent de cinq jeunes, est une force,  
un renfort pour les petites communautés comme  
celle d'Amiens afin de pouvoir réaliser un  
chabbat plein dans la joie, l'allégresse et l'étude,  
tant pendant les offices que pendant les repas et  
activités communautaires.*

*C'est notre bouée de sauvetage pour ne pas  
couler. La 'Hazac fait partie intégrante de notre  
communauté.*



Je verse mon IFI à la Fondation du Patrimoine Juif de France



# NOTRE JEUNESSE



J'AGIS

POUR LA TRANSMISSION  
ET LA JEUNESSE.

# NOTRE JEUNESSE

L'une des grandes missions de la Fondation du Patrimoine Juif de France a pour objet de soutenir activement l'enseignement de la culture juive auprès de notre jeunesse. Elle participe ainsi à l'apprentissage par nos 5.000 élèves de notre histoire et de nos traditions. Elle soutient également la formation de leurs 360 professeurs.

La transmission étant au cœur de ses priorités, la Fondation du Patrimoine Juif de France encourage les projets à destination de la jeune génération : soutien des mouvements de jeunesse tels que la 'Hazac ou Tikvaténou, aide au Centre Fleg de Paris, lequel est dédié à la culture et au service des étudiants.

Transmettre, c'est aussi anticiper l'avenir en formant les cadres communautaires, dans le cadre de l'Ecole Rabbinique de France ou avec le Séminaire des jeunes pour la relève communautaire.

U.F.J.F.



*La commission jeunesse a réuni à plusieurs reprises pendant l'année, les jeunes impliqués dans nos communautés afin de porter des projets innovants.*

*Grâce au Talmud Torah par E-learning, l'enseignement de nos valeurs aux plus jeunes a pu se poursuivre pendant la terrible crise du coronavirus.*

*Le Centre Européen du Judaïsme, crée une nouvelle dynamique et va nous permettre par ailleurs, d'organiser de grands événements tels que des Shabbats pleins européens réunissant des jeunes juifs venus des quatre coins d'Europe, ce qui favorisera les rencontres entre célibataires et les échanges interculturels.*

מרכז אירופאי ליהודים



Je verse mon IFI à la Fondation du Patrimoine Juif de France

# LE CENTRE EUROPÉEN DU JUDAÏSME



## J'AGIS

LA CONSTRUCTION ET LE RAYONNEMENT  
DU CENTRE EUROPÉEN DU JUDAÏSME.

# LE CEJ

Situé au cœur de la plus grande communauté juive d'Europe, dans le 17ème arrondissement, le Centre Européen du Judaïsme a été inauguré en octobre 2019 par le Président de la République, Emmanuel Macron.

Depuis la fête de Hanouka, qui s'est déroulée en présence du Grand Rabbin d'Israël et du Grand Rabbin de France, la synagogue est ouverte pour tous les offices quotidiens. Joyau posé au-dessus du hall et de la salle de fête, la synagogue est la plus grande de l'ouest parisien, à la hauteur des attentes de la communauté, notamment des dames.

Les activités culturelles ont commencé au mois de janvier, avec des conférences, des concerts, des spectacles, des rencontres internationales mais aussi des cours hebdomadaires : théâtre, chant, hébreu, peinture, dessin, échecs, sports.... Et de nombreuses autres activités sont en cours de programmation !

Le CEJ met également à la disposition des familles et des associations des espaces de réception afin de satisfaire à toutes les configurations, selon le nombre de participants.

Grâce à votre présence et à votre participation, le Centre Européen du Judaïsme a vocation à devenir le plus grand pôle de rayonnement et de vie du Judaïsme français et européen.

מרכז יהודי אירופאי



*La structure GPS (Géopolitique, Politique, Société) assure depuis le début du confinement des vidéoconférences très suivies dans le cadre du Centre européen du Judaïsme. Le 7 avril, nous recevions Daniel Haber, professeur à l'IDC d'Herzliya et à la Business School de l'université de Shanghai sur la place de la Chine - et des relations israélo-chinoises - dans le monde d'aujourd'hui. Le 17 avril, Michel Gurfinkiel analysait la dimension géopolitique des grandes pandémies. Le 21, à l'occasion de Yom Hashoah, c'est Shlomo Balsam, intervenant à Yad Vashem, qui évoquait l'avenir de la mémoire au XXI<sup>e</sup> siècle : l'utilisation des nouveaux moyens de communication au service de la transmission de la mémoire de la Shoah.*



Je verse mon IFI à la Fondation du Patrimoine Juif de France

*עוץ וינד*

# NOS CIMETIÈRES



**J'AGIS**

POUR LE RESPECT DU REPOS ÉTERNEL  
DE NOS CHERS DISPARUS.

# NOS CIME TIÈRES

Le judaïsme attache une grande importance à l'intégrité des cimetières, gardiens de la mémoire du peuple juif tout autant que ses bâtiments les plus prestigieux. La rénovation et l'entretien des cimetières juifs sont ainsi au cœur des préoccupations de la Fondation du Patrimoine Juif de France.

La Fondation accompagne le Consistoire central dans sa mission de préservation des cimetières juifs de France et d'Algérie.

פ"מ ו'נ"ד



*La subvention de la Fondation du Patrimoine Juif de France a été utilisée dans le plan de rénovation du cimetière juif de Versailles, appelé Cimetière juif de Pershing.*

*Pour rappel, depuis la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, la ville de Versailles demeure propriétaire du cimetière et l'Association Culturelle Israélite de Versailles (ACIV) assure la totalité des frais de fonctionnement et d'entretien.*

IMPÔT SUR LES REVENUS 2019

# CALENDRIER DE LA DÉCLARA TION 2020

*Afin de tenir compte de la crise sanitaire qui touche actuellement le pays, le calendrier a été adapté à ce contexte particulier.*

**DATE D'OUVERTURE** du service de déclaration en ligne sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

**LUNDI 20 AVRIL**

**DATES LIMITES** de souscription des déclarations en ligne:

**ZONE ①:** Départements 01 à 19 et non-résidents  
**4 Juin 2020 à 23h59.**

**ZONE ②:** Départements 20 à 54  
**8 Juin 2020 à 23h59.**

**ZONE ③:** Départements 55 à 974/976  
**11 Juin 2020 à 23h59.**

Réception des déclarations papier :  
Uniquement pour les contribuables qui ont  
déclaré en version papier en 2019

**A partir du 20 Avril jusqu'à mi-Mai**  
(Selon service postal)

# IFI 2020 DÉDUISEZ 75% DANS LA LIMITE DE 50 000€ DU MONTANT DE VOTRE DON

## DÉDUCTIONS FISCALES

VOTRE DON	VOTRE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR L'IFI
500 €	375 €
1 000 €	750 €
1 500 €	1 125 €
2 000 €	1 500 €
3 000 €	2 250 €

VOTRE DON	VOTRE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR L'IFI
5 000 €	3 750 €
10 000 €	7 500 €
20 000 €	15 000 €
.....	.....
66 666 €	50 000 €

### *Dates limites de dépôt des déclarations*

*Le remplacement de l'ISF par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) a simplifié la procédure.*

*Désormais, le contribuable fait sa déclaration d'IFI en même temps que sa déclaration annuelle de revenus et détaille la composition de son patrimoine dans les annexes ad hoc.*

*La date-limite de déclaration ne dépend donc plus du montant du patrimoine taxable.*

Barème de l'IFI

# CALCUL DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

Le barème de l'IFI est le même que le barème de l'ISF. Il est composé de six tranches d'imposition auxquelles des taux allant de 0 à 1,5% seront appliqués. Sont redevables de l'IFI les personnes physiques qui résident en France et qui, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours, possèdent au niveau du foyer fiscal un patrimoine immobilier d'une valeur nette taxable supérieure à 1,3 million d'euros ainsi que celles qui, bien que ne résidant pas en France, détiennent un patrimoine immobilier situé en France d'une valeur nette taxable supérieure à 1,3 million d'euros. A noter que les impatriés bénéficient d'un régime spécifique : les personnes qui rentrent en France après avoir résidé à l'étranger les 5 dernières années ne sont, pendant les 5 années qui suivent leur retour, imposables à l'IFI que sur leurs biens situés en France. **Dans le détail, voici le barème de l'impôt sur la fortune immobilière :**



VALEUR NETTE TAXABLE	TAUX APPLICABLE
<i>Jusqu'à 800 000 euros</i>	0%
<i>Entre 0,8 et 1,3 million d'euros inclus</i>	0,50%
<i>Entre 1,3 et 2,57 millions d'euros inclus</i>	0,70%
<i>Entre 2,57 et 5 millions d'euros inclus</i>	1%
<i>Entre 5 et 10 millions d'euros inclus</i>	1,25%
<i>Au-delà de 10 millions d'euros</i>	1,50%

# ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

Tous les biens immobiliers entrent dans le patrimoine taxable (l'abattement de 30% sur la résidence principale est toutefois conservé), tout comme les parts de SCI, SCPI ou OPCI. La règle vaut y compris lorsque ces parts sont "encapsulées" dans des assurances-vie.

En ce qui concerne la détention indirecte de biens immobiliers, seule la valeur de l'actif de la société représentative des immeubles imposables est soumise à l'IFI, sans notion aucune de prépondérance immobilière. A noter toutefois que les redevables n'ont pas à prendre en compte l'immobilier possédé indirectement lorsqu'ils détiennent moins de 10% du capital de la société (plafond apprécié au niveau du foyer fiscal du redevable).

**Sont exclus de la base imposable :** les biens immobiliers affectés à l'activité professionnelle de l'assujetti, ceux affectés à une activité de location meublée professionnelle, les œuvres d'art, les PEE, PEA, les comptes-titres ainsi que les assurances-vie, sauf pour la fraction investie en SCPI ou en OPCI, les actions de foncières cotées, qui n'entrent finalement pas non plus dans l'assiette de l'impôt sur la fortune immobilière, à condition, toutefois, que l'assujetti à l'IFI détienne moins de 5% du capital, les OPCVM "traditionnelles" ainsi que les fonds d'investissement alternatifs sont également exonérés d'IFI si les actifs immobiliers pèsent moins de 20% de l'actif total, les exonérations partielles dont bénéficiaient les bois et forêts ainsi que les parts de groupements forestiers, les terres agricoles et les parts de groupement fonciers agricoles dans le cadre de l'ISF sont par ailleurs maintenues.

## **Impôt sur la fortune immobilière et démembrement de propriété**

Lorsque la détention en usufruit résulte d'une succession, l'usufruitier et le nu-proprétaire du biens sont imposés séparément sur la valeur de leurs droits respectifs. Jusque-là, l'usufruitier devait déclarer la valeur du bien en pleine propriété.



**FONDATION DU  
PATRIMOINE JUIF  
DE FRANCE**

Sous égide  
de la Fondation du  
Judaïsme Français



## **Renseignements : 0149708806**

Chèque libellé à l'ordre de « FJF-Fondation du Patrimoine Juif de France »

A adresser au **Consistoire Central - 10, place de Jérusalem, 75017 Paris.**

Dons en ligne : <http://patrimoine.fondationjudaisme.org>

La Fondation du Patrimoine Juif de France est placée sous égide de la Fondation du Judaïsme français  
[consistoire@consistoirecentral.fr](mailto:consistoire@consistoirecentral.fr)

